



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 62467

## Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'évolution du dossier relatif au travail en temps partagé et plus particulièrement sur la persistance de nombreux obstacles juridiques qui entravent toujours aujourd'hui le développement de cette nouvelle forme d'organisation du travail dont l'intérêt n'est plus à démontrer. Pourtant de nombreuses initiatives, notamment parlementaires, ont été prises afin de rendre plus accessible le recours au multisalariat. Ainsi, en est-il, par exemple, de la proposition de loi du sénateur André Jourdain, adoptée, en première lecture, au Sénat, en mars 1999, mais qui n'a toujours pas été examinée par l'Assemblée nationale. Plus récemment encore, il rappelle l'initiative de ce même sénateur lors de l'examen du projet de loi de modernisation sociale visant à insérer dans ce texte une mesure relative à l'organisation du travail en temps partagé. Cette initiative a, malheureusement, été rejetée par le Gouvernement, lors de l'examen de ce texte en seconde lecture. En conséquence, il souhaiterait connaître les intentions du ministère sur cette question importante.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Sauvadet](#)

**Circonscription :** Côte-d'Or (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62467

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 juin 2001, page 3470